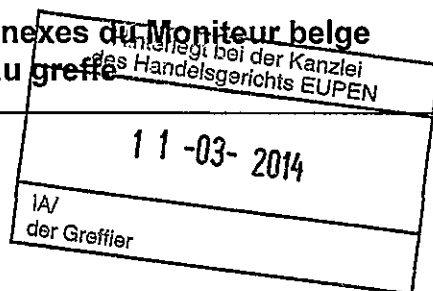


Copie à publier aux annexes du **Moniteur belge**
après dépôt de l'acte au greffe



14065655

Greffe

N° d'entreprise : 0474.921.106

Dénomination

(en entier) : **CABINET MEDICAL INGELS-DEMEUNYNCK**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société civile ayant emprunté la forme d'une société privée à responsabilité limitée

Siège : 4700 EUPEN, Schnellewindgasse 21

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Assemblée générale : augmentation de capital

D'un acte du 5 mars 2014, enregistré, du notaire Renaud LILIE, à la résidence d'Eupen, il résulte que l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital pour le porter de 18.600 € à 544.200 € par apport en numéraire d'un montant de 525.600 € et création de 21.192 nouvelles parts sociales, entièrement libérées, bénéficiant des mêmes droits et avantages que les parts existantes. Dr. med. Jean INGELS a souscrit la somme de 262.800 €, représentée par 10.596 parts sociales, Dr. med. Chantal DEMEUNYNCK a souscrit la somme de 262.800 €, représentée par 10.596 parts sociales.

En conséquence l'article 5 des statuts a été modifié comme suit : « Le capital est fixé à la somme de 544.200 € représenté par 21.942 parts sociales sans désignation de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées. »

Pour extrait analytique conforme

R.LILIE

Notaire

Déposées en même temps : expédition, coordination des statuts

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature